



www.migennois.fr

FICHE ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION 2025-2026



☐ RT ☐ RA ☐ AA

NOMS DES ELEVES INSCRITS

Nom(s) – Prénom(s)		Réinscription(s)
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐

RESPONSABLES

Responsable 1		Responsable 2	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
N°, rue		N°, rue	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Tel fixe		Tel Fixe	
Tel Mobile		Tel Mobile	
Tel Travail		Tel Travail	
Mail		Mail	
☐ Payeur		☐ Payeur	
☐ Réglement Trimestriel - ☐ Réglement Annuel			

CONDITIONS D'ADMISSION

Dépôt du dossier	• Réinscriptions : avant le 23 juin 2025 • Inscriptions : à partir du 23 juin 2025 jusqu'au 18 juillet 2025 et à partir du 25 août 2025
Pièces à fournir	• La fiche famille complétée et signée, recto-verso • La ou les Fiche(s) individuelle(s) d'inscription (1 par élève inscrit) • Attestation responsabilité civile, obligatoire avant la reprise des cours (format numérique privilégié) • Photo d'identité récente (format numérique, par mail : ecoledemusique@migennois.fr) • Le formulaire de l'Amicale • Le justificatif de niveau (pour les élèves issus d'une autre structure)

AUTORISATION D'INTERVENTION MEDICALE

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

L'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois à prendre les dispositions médicales nécessaires en cas de besoin pour moi-même ou pour l'(les) élève(s) inscrit(s) sur ce présent bulletin.

Cas particuliers à signaler (allergies, groupe sanguin, maladies...) :

UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES ET DROIT A L'IMAGE

☐ Je reconnais

Avoir pris connaissance et paraphé les documents relatifs à l'utilisation de mes données personnelles et au droit à l'image (documents annexés au présent formulaire) et en avoir conservé un exemplaire.

VIE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

☐ J' accepte

☐ Je n'accepte pas

De recevoir les informations concernant la vie de l'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois (événements, stages, conférences, ateliers...).

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), m'engage :

- A m'acquitter, pour l'année pleine et indivisible, des cotisations dues et fixées annuellement par la **CCAM**.
- A prendre connaissance du règlement intérieur (*) et du règlement des études (*) de l'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois et à respecter l'ensemble de leurs articles respectifs, pour moi-même et/ou comme représentant(e) légal(e) de(s) l'élève(s) inscrit(s) sur le présent bulletin.
- A renseigner l'intégralité des rubriques du formulaire d'inscription.
- A ce que l'(les) élève(s) inscrit(s) sur ce présent bulletin ou moi-même suive(nt) l'ensemble du cursus d'études choisi, dans l'intégralité des disciplines qui le compose et défini dans le règlement des études,
- A prévenir le secrétariat de l'école de musique ou le professeur **en cas d'absence**.
- A participer aux concerts et auditions programmés par l'EMIM

(*) consultable en ligne sur le site de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise ou disponible en version papier au secrétariat de l'école de musique.

Fait à

Signature d'au moins un responsable ou de l'élève majeur

Le